



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Informations générales

Email de contact : dominique.salata@saone-et-loire.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 28 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes du Grand Autunois Morvan

Si protocole de préfiguration : date de signature : 25 juin 2021

## Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Nom: Saône-et-Loire, nature: departement, SIREN: 71
- Nom: CC du Grand Autunois Morvan, nature: CC, SIREN: 200070530
- Nom: SM du parc régional du Morvan, nature: SMO, SIREN: 252106620
- Etat

## Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SCOT
- PLH
- PCAET
- Projet alimentaire territorial

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de ville
- Contrat local de Santé
- Convention globale CAF
- Convention Ville Pays d'art et d'histoire (VPAH)
- Contrat territoire lecture (CTL)

- ORT
- Contrat de transition écologique
- Contrat eau et climat
- Pacte territorial de développement
- OPAH

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- Petites villes de demain
- Territoires d'industrie
- France Très-Haut débit
- Programme réussite éducative
- Fabrique des territoires

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Objectifs transversaux : 0.1 Optimiser la gouvernance de la CCGAM et 0.2 Communiquer et concerter sur le projet de territoire
- Axe 1 : maintenir et développer une économie de la ressource et circulaire
  - Objectif 1.1 appuyer la production d'énergies renouvelables, notamment solaire et bois, pour tendre vers l'autonomie énergétique
  - Objectif 1.2 Aider les entreprises et les citoyens à réduire et valoriser les déchets, adapter les ZAE aux transitions
  - Objectif 1.3 Valoriser le patrimoine bâti historique
- Axe 2 : Conforter les services à la population sous conditions environnementales
  - Objectif 2.1 Optimiser la convivialité des espaces publics par l'éco-aménagement
  - Objectif 2.2 Permettre l'inclusion sociale, culturelle et sportive
  - Objectif 2.3 Optimiser l'offre de santé
  - Objectif 2.4 Rénover, adapter, mettre en valeur les établissements recevant du public et leurs usages
- Axe 3 : Disposer de logements vivables pour tous aujourd'hui et demain
  - Objectif 3.1 Connaître qualitativement et quantitativement les logements sur le territoire
  - Objectif 3.2 Rénover les logements des centres-villes, des bourgs-centres puis des communes
  - Objectif 3.3 Disposer d'une offre de logements équitable et adaptée aux enjeux de demain (autonomie, parcours résidentiel)

- Axe 4 : Permettre une alimentation locale et saine, promouvoir une agriculture et sylviculture durable et préserver les milieux naturels
- Objectif 4.1 Préserver le foncier pour l'agriculture, la sylviculture et la viticulture
- Objectif 4.2 Promouvoir une alimentation saine et locale et diversifier les activités économiques agricoles
- Objectif 4.3 Maintenir la ressource en eau en qualité et quantité
- Objectif 4.4 Préserver le patrimoine paysager et la biodiversité
- Axe 5 : Connecter le territoire pour des déplacements apaisés et promouvoir les modes actifs
- Objectif 5.1 Déployer l'offre numérique, générer de la donnée pour réduire les besoins en déplacements
- Objectif 5.2 Favoriser les modes doux et alternatifs à la voiture solo dans les mobilités quotidiennes

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

## **Plan d'action**

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Economie sociale et solidaire
- Emploi et Insertion
- Economie, production et consommation durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements

- Transports en commun
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Loisirs
- Culture et patrimoine
- Sport
- Formation professionnelle
- Education
- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Tiers Lieux
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 46

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 71

## **Gouvernance et évaluation**

composition du COPIL :

- Nom: Autun, nature: commune, SIREN: 71014
- Nom: Étang-sur-Arroux, nature: commune, SIREN: 71192
- Nom: Bourgogne-Franche-Comté, nature: region, SIREN: 27
- Nom: Saône-et-Loire, nature: departement, SIREN: 71
- Nom: SM du parc régional du Morvan, nature: SMO, SIREN: 252106620
- ADEME
- CCI
- CIAS
- Etat
- Autres partenaires si besoin
- Nom: CC du Grand Autunois Morvan, nature: CC, SIREN: 200070530
- Epinac
- Chambre d'Agriculture
- Banque des Territoires
- Chambre des Métiers
- Maires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 3

Liste des partenaires socio-économiques : Association Autun Morvan Ecologie, Association Autun destination culture, Société d'histoire naturelle d'Autun, Lire en Autunois, Conservatoire du patrimoine industriel minier et culturel d'Epinac et de sa région, Associations d'entreprises autunoises, et GIEE de l'Autunois (collectif d'agriculteurs engagé dans l'agro-écologie)

Démarches de co-construction du CRTE : Ateliers et Concertation élus/techniciens

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Restauration et alimentation durable
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Efficacité énergétique
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Non

## **Ingénierie et financement**

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Oui

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale :

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- Bureau d'étude marché ANCT
- CEREMA

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€